

## Communiqué de presse : Il faut continuer à se soigner

Les représentants des médecins libéraux, généralistes et spécialistes, et l'Assurance maladie du département des Pyrénées orientales lancent un appel :

### Il faut continuer à se soigner

Lors de la première vague de la Covid-19 en mars/avril, nous avons noté une baisse importante des actes médicaux. En comparant l'activité du premier semestre 2020 à celui de 2019, nous constatons :

- - **14 % du nombre de consultations,**
- - **13 % d'actes techniques médicaux,**
- - **13 % d'actes chirurgicaux,**
- - **20% de radiologie,**
- - **15% d'échographie...**

Cette chute a été plus marquée lors de certains mois.

Des baisses des hospitalisations ont été relevées par Santé publique France.

Les réticences sont multiples : la crainte de se rendre dans un cabinet médical, la sensation de vulnérabilité .....

Les prises en charge tardives peuvent avoir de graves conséquences.

Il est essentiel de se faire soigner sans attendre, en particulier les patients fragiles, en raison de maladies chroniques ou de leur âge.

### **Se soigner en toute sécurité, c'est possible, parfois même sans se déplacer.**

C'est pourquoi, que l'on soit dans une situation de fragilité nécessitant un suivi particulier ou que l'on ait tout simplement besoin de consulter, il faut impérativement contacter son médecin pour prendre rendez-vous :

- en recourant à la téléconsultation (prise en charge à 100%, sans avance de frais) à chaque fois que possible. Certains patients rencontrant des difficultés d'accès au numérique peuvent se voir proposer une consultation par téléphone.
- en se rendant sur place : tous les professionnels de santé, qu'ils exercent en cabinet, en centres de santé ou en établissements de soins, se sont organisés pour limiter au maximum les risques de contamination.

**Docteur Jean Mané**

**Mr Angelo Castelletta**

**Président de la Commission Locale  
Commission Paritaire Locale des Médecins  
des Pyrénées Orientales**

**Directeur  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
des Pyrénées Orientales**